



**Association des
propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Sœurs**

RÉSUMÉ DU MÉMOIRE DE
L'APRIDS À L'OCPM

PPU DE LA POINTE NORD DE
L'IDS.

PRÉSENTÉ LE 29 OCTOBRE 2019



L'APRIDS



CONTEXTE



CRAINTE
PRINCIPALE



APPRÉCIATION
GÉNÉRALE DU
PPU



RECOMMANDATIONS

Table des matières



OBNL fondé en 1987; œuvre à l'amélioration de la qualité de vie des résidents de l'IDS et à la protection de son environnement. Uniquement composé de bénévoles



Intérêts particuliers pour la mobilité, le développement urbain et le développement durable:

Comité de bon voisinage du nouveau pont
Électromobilité Montréal 2014 & 2015

Mémoire BAPE - REM 2016

Mémoire STM - transport collectif IDS 2019



Construction du corridor du pont Samuel-De Champlain et l'arrivée d'une station du REM sur l'île en 2021



Aire T.O.D. de 1 km autour de la station



Prévision dans le PPU pour les 20 ans à venir de:

200 000 m. carré de bureaux, surfaces commerciales ou institutionnelles

3 700 logements soit près de 7 500 nouveaux habitants

Contexte

Crainte principale



Beaucoup de projets pour les promoteurs et les propriétaires



Mais, absence de terrains municipaux pour voies piétonnières, parcs et aménagements collectifs



Donc, risque important: beaucoup de chantiers et de béton mais peu d'aspects enthousiasmants pour la communauté



L'APRIDS adhère à la vision générale du projet



Aspects positifs



Les nombreuses liaisons piétonnières et cyclables, en particulier celle devant conduire à la station du REM



L'axe vert ouest-est qui rajoute un corridor de passage pour les piétons dans le secteur de la place du Commerce



La modulation des hauteurs des bâtiments selon leur distance de l'axe autoroutier

Appréciation générale du PPU



Les aménagements de plusieurs sections du littoral qui devraient permettre de terminer un corridor vert sur toute la périphérie de l'île



La diminution des espaces de stationnements extérieurs



L'établissement des commerces en façade des rues



L'obligation de commerces au rez-de-chaussée des bâtiments sur rues



Les dispositifs de contrôle des eaux de pluie

Appréciation générale du PPU



Aspects négatifs



La quasi-absence de terrains possédés ou mis en réserve à ce stade-ci par la ville



Les problèmes d'accès à l'Île et de sortie vers l'extérieur



L'incertitude quant à l'implantation d'équipements publics en particulier d'une nouvelle école primaire



L'absence d'un parc ou d'un square urbain bien identifié

Appréciation générale du PPU



Le calendrier et le phasage des travaux



La densité de logements



Les hauteurs des bâtiments place du Commerce



Les hauteurs des bâtiments en périphérie de la zone le long du boulevard René-Lévesque

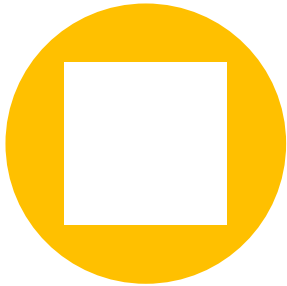
Appréciation générale du PPU



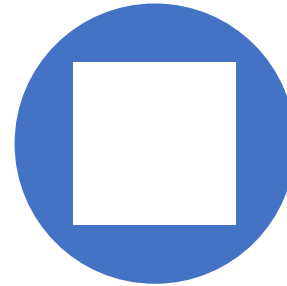
Créer au plus tôt une réserve de terrains bien localisés ,en particulier pour une nouvelle école



Revoir à la baisse le nombre de logements par hectare pour tenir compte des accès limités de l'IDS.



Rendre publiques les études de transport qui justifieraient le contraire



Retarder ou au moins coordonner avec les autres projets les travaux de la Partie Nord

Recommandations



Prévoir au centre du secteur commercial un square boisé de dimension suffisante pour en faire un endroit de nature et de repos pour les usagers



Limiter les hauteurs des bâtiments au sud de la rue Place du Commerce à 27 m et celles des bâtiments le long du boulevard René-Lévesque à 15 m

Recommandations



En partenariat avec la STM, promouvoir un système de navettes électriques (éventuellement autonomes) à fréquence élevée sur l'IDS



Ne pas retarder indûment le développement du secteur à planification différée 24-08. Y aménager un parc très boisé avec des aménagements collectifs légers pour faire un lien vert avec la promenade du Littoral Est projetée.

Recommandations

Merci

Garder la place du
Commerce à 2 voies par
direction

Assurer un nombre
suffisant de
stationnements pour les
personnes âgées, à
mobilité réduite, les
familles et les
électromobilistes

Prévoir un nouveau
poste de police dans ce
secteur



Exiger 1 borne électrique
par 2 places de
stationnement intérieur
dans les nouveaux
bâtiments

Demandes de nos membres

Merci